



UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Par Regine.lefevre7@hotmail.fr

Revue de presse

No 404 en date du 11.06.2019

Dans le cadre des 88 pays et états appartenant à la Francophonie institutionnelle <https://www.francophonie.org/statut-et-date-adhesion-Etats-et-gouvernements-28647.html> et des pays et états non adhérents à la Francophonie institutionnelle (Algérie, Azerbaïdjan et Vallée d'Aoste) dans lesquels se situent des sections de l'Union de presse francophone

Toutes les informations et tous les communiqués en provenance des sections de l'UPF sont gérés par UPF internationale
Seules les informations concernant ces sections faisant l'objet d'une publication dans la presse sont reprises dans la revue

SOMMAIRE

- 1 – UNESCO – « Appel de demandes de bourses : Semaine mondiale de l'Education aux Médias et à l'information 2019 - Forum de l'Agenda Jeunesse »
- 2 – FRANCE TELEVISIONS – « Appel à la grève le 13 juin pour défendre "Soir 3" »
- 3 – MAGAZINE *PARIS MATCH* – « Une formule qui fonctionne depuis 70 ans »
- 4 – JOURNAL EN SUISSE – « Fin du « Matin » papier : toujours pas de plan social pour les licenciés après un an »
- 5 – JOURNALISTE EN COTE D'IVOIRE – « Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a appelé le politicien ivoirien Guillaume Soro à retirer sa plainte pénale contre Sidi Tehra, directeur de l'hebdomadaire privé *L'Essor Ivoirien* »
- 6 - APPLICATION *TrueCaller* – « Quand une application trahit l'identité d'une journaliste d'investigation »
- 7 – JOURNALISTE EN BULGARIE – « RSF : la condamnation d'un journaliste crée un dangereux précédent »
- 8 – GOUVERNEMENT AU GABON – « Le président Ali Bongo demande au Premier ministre de former un nouveau gouvernement »
- 9 - PRESIDENCE EN MOLDAVIE - « Igor Dodon, le président moldave, est relevé de ses fonctions et est nommé à sa place un ancien premier ministre, Pavel Filip ; Maia Sandu a été nommée Première ministre »

1 – UNESCO – « Appel de demandes de bourses : Semaine mondiale de l'Education aux Médias et à l'information 2019 - Forum de l'Agenda Jeunesse »
<https://fr.unesco.org/news/appel-demandes-bourses-semaine-mondiale-leducation-aux-medias-linformation-2019-forum-lagenda>

Jeudi 6 juin 2019

Les bourses de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) 2019 visent à aider les étudiants et les jeunes professionnels du monde entier à participer à la Conférence principale et au Forum de l'agenda de jeunesse de la Semaine mondiale EMI 2019, qui auront lieu du 24 au 26 septembre 2019 à Göteborg, Suède.

Ces deux manifestations sont organisées par l'UNESCO en collaboration avec la Région Västra Götaland, Göteborg, Suède et l'Université de Göteborg, qui en sont les hôtes.

A propos du Forum de l'agenda de jeunesse de la Semaine mondiale EMI

Le Forum de l'agenda de jeunesse de la Semaine mondiale EMI 2019 est un Espace jeunesse de l'UNESCO. Il est axé sur les jeunes, conçu pour les jeunes, dirigé par des jeunes et ouvert à tout public. Il crée un espace pendant la période de la Conférence principale de la Semaine mondiale EMI qui est entièrement dédié aux jeunes et sert de plate-forme pour la sensibilisation, le partage des connaissances et des expériences, le renforcement des capacités, la résolution des problèmes et le réseautage. Il met l'accent sur la participation des jeunes à l'EMI en tant que coleaders et cocréateurs et pas seulement en tant que bénéficiaires. Des jeunes d'écoles, d'universités et d'organisations de jeunesse locales ainsi que des jeunes participants du monde entier sont invités à l'événement. Le forum peut comprendre des tables rondes, de brèves conférences, des présentations, des ateliers pratiques, des séances de brainstorming, des présentations d'affiches et de vidéos, ainsi que des jeux, des hackathons...

Les bourses comprennent

Billet d'avion aller-retour du pays de départ vers Göteborg, Suède ;

Hébergement et repas pendant le séjour à Göteborg, du 23 au 26 septembre 2019 ;

Occasion de faire une présentation lors du Forum de l'agenda de jeunesse de la Semaine mondiale EMI de 2019 ;

Profil

Les jeunes éligibles doivent être âgés de 18 à 30 ans et étudier, faire de la recherche ou travailler dans des domaines liés à l'EMI (médias, information et bibliothéconomie, TIC, communications, développement social, etc.), dans toutes les régions des Nations Unies : Afrique, États arabes, Asie-Pacifique, Europe et Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes.

Processus de demande

Les candidats sont encouragés à en savoir plus sur le travail de l'UNESCO dans le domaine de l'EMI et à confirmer comment leurs propres intérêts, recherches, projets ou activités s'alignent sur l'EMI avant de postuler. Chaque candidat doit présenter sa demande en ligne en remplissant le formulaire de demande en ligne et en lisant attentivement les instructions.

Les candidats les plus convaincants seront soutenus. L'UNESCO respecte l'équilibre géographique et l'équilibre entre les sexes, de sorte que les jeunes, en particulier les jeunes filles, de toutes les régions du monde sont encouragés à postuler.

Dates importantes

Date limite pour les soumissions : le 10 juin 2019, à 10 heures, heure de Paris

Annonce de l'acceptation : 21 juin 2019.

Pour plus d'informations, veuillez contacter **Alton Grizzle, a.grizzle@unesco.org (link sends e-mail)** ou **Xu Jing, ji.xu@unesco.org (link sends e-mail)**.

2 – FRANCE TELEVISIONS – « Appel à la grève le 13 juin pour défendre "Soir 3" »
<https://actu.orange.fr/societe/media/france-televisions-appel-a-la-greve-le-13-juin-pour-defendre-soir-3-CNT000001ggFfJ.html>

Jeudi 6 juin 2019
Par AFP

Trois syndicats de France Télévisions ont déposé ce jeudi un préavis de grève pour le 13 juin pour demander le retrait d'un projet de transfert sur franceinfo de "Soir 3", journal télévisé emblématique de France 3.

La CGT, FO et la CFDT appellent les salariés du groupe public à un arrêt de travail de 24H, pour obtenir le retrait de ce projet de transfert, selon un communiqué. Un appel qui pourrait perturber une grande soirée spéciale pour les 70 ans du 1er journal télévisé, prévue ce jour-là sur France 2.

Selon ces organisations syndicales, ainsi que le SNJ, un transfert de "Soir 3" sur le canal 27 équivaldrait à une suppression de ce journal emblématique, vu la très faible audience de franceinfo en fin de journée.

La direction du groupe avait présenté en mai aux syndicats un projet de création d'une nouvelle tranche d'information renforcée, de 21H00 à minuit, sur la chaîne franceinfo, lancée en 2016 sur la TNT.

C'est dans ce cadre que la direction du groupe envisage d'arrêter la diffusion de "Soir 3" à la rentrée. A la place de ce JT qui était diffusé à des horaires variables, le groupe veut proposer, avec les nouvelles soirées de franceinfo, un journal de 30 minutes (comme "Soir 3"), à 23H00, confectionné par les équipes actuelles de "Soir 3" et la rédaction de franceinfo.

Mais ce projet est vivement combattu en interne et a également suscité des protestations à l'extérieur de France Télévisions.

Plusieurs pétitions ont en outre été lancées dont l'une a dépassé les 5.000 signatures. Des élus locaux et des responsables politiques nationaux, dont Benoît Hamon, le Parti radical de gauche ou François Ruffin, se sont aussi mobilisés pour le maintien du journal.

Lancé en septembre 1978, "Soir 3" est présenté depuis 2016 par Francis Letellier en semaine et Sandrine Aramon le week-end.

Un premier appel à la grève de 48H, en pleines élections européennes, avait déjà été lancé pour défendre le journal par trois autres syndicats (SNJ, CGC et UNSA). Les soirées électorales de France 2, France 3 et franceinfo avaient néanmoins pu être assurées, malgré des perturbations.

3 – MAGAZINE PARIS MATCH – « Une formule qui fonctionne depuis 70 ans »
<https://parismatch.be/culture/medias/273937/paris-match-une-formule-qui-fonctionne-depuis-70-ans-attendre>

Jeudi 5 juin 2019
Par Laurent Depré

En ce printemps 2019, le mythique magazine hebdomadaire français, qui connaît une édition spécifique belge depuis 2001, fête ses 70 années d'existence.

Retour sur un ADN journalistique toujours d'actualité.

Dans une période compliquée pour un secteur tout entier, celui des médias traditionnels, il est des anniversaires qui font particulièrement plaisir. La presse est au plus mal ? Oui, mais elle vit toujours. La presse éprouve des difficultés à se réinventer, à effectuer définitivement sa mue numérique ? Oui, mais la consultation des infos en ligne est tous les jours plus importante, mobile en tête. La presse est confrontée à un désintérêt voire une défiance de la population ? Oui, mais elle reste le gage d'un travail rigoureux, d'un grand nombre de révélations d'utilité publique et une caisse de raisonnement toujours aussi forte à côté des réseaux. La presse voit ses moyens humains diminuer et ses rédactions fondre comme neige au soleil ? Oui, mais quel secteur d'activités a échappé à la restructuration ces 20 dernières années ?

Des titres meurent et c'est à chaque fois un drame pour toute une profession. D'autres, parfois sous forme de 'pure player', naissent pour connaître un succès instantané et une crédibilité immédiate. D'autres encore se stabilisent et se renforcent même dans la tempête. C'est le cas de Paris Match. Une marque forte, connue et reconnue. Chacun d'entre nous ou presque a déjà tenu en main ce magazine. Une histoire qui dure depuis 1949 avec des hauts et des bas comme pour toute entreprise. Ainsi, Paris Match ne fut pas loin de mettre la clé sous le paillason dans la seconde moitié des années 70. Et pourtant...

Cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale, dans une Europe encore meurtrie et blessée dans sa chair, un homme a de grand projet pour son magazine. « *(Paris) Match sera le grand film de la vie ! Et pour que ce film émerge en kiosque, il lui faudra se doter chaque semaine d'une offre irrésistible : sa couverture* » s'exclame à l'époque Jean Prouvost. Dans son éditorial du hors-série consacré à 70 années de Une de Paris Match, l'actuel rédacteur en chef Olivier Royant confirme que si une bonne couverture aide à augmenter les ventes en librairie, elle reflète surtout la personnalité de la marque. « *Dans les quelques secondes où le lecteur la découvre, elle doit séduire, surprendre, émouvoir, susciter débats et polémiques. Aucune formule savante n'a jamais indiqué par avance ce qui pouvait plaire. Mais si la couverture est réussie, on ne l'oublie pas* » écrit-il en préambule du numéro spécial.

Paris Match reste une référence en 2019 en terme de photojournalisme. C'est la conviction de son *Head of photo Department* Jérôme Huffer. « *Il reste peu de magazines qui diffusent encore de la photo comme nous le faisons. La différence, aujourd'hui, est que le spectre des photographes s'est agrandi avec l'essor des technologies. Cela va d'un touriste dans la rue armé de son simple smartphone au travail artistique de Sebastião Ribeiro Salgado* » nous explique le jeune photographe. Voilà pour le choc des photos.

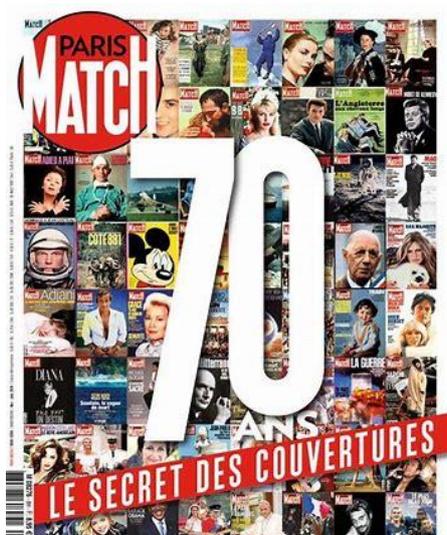
3 650 couvertures plus tard...

Le magazine d'informations repose toujours sur une approche, un traitement de l'information qui répond à une série de critères. C'est l'ADN de Paris Match. Marc Brincourt, longtemps rédacteur en chef photo du titre nous en dessine les contours. « *Match est passé d'un magazine de sport à un magazine d'actualité. Dès le début, dès ce virage, tous les curseurs ont été revus et ils donnent encore le ton du magazine aujourd'hui. De quoi s'agit-il ? De la double page, de l'effet photo, des séquences, la petite histoire qui se racontent sur sept, huit photos... Mais surtout la narration, le témoignage d'un événement avec de l'humain* ». Car c'est l'histoire d'un homme qui osa se mesurer à l'immense, au gigantesque massif montagneux de l'Annapurna au Népal qui redonna de l'espoir à la France et démarra la folle histoire de Paris Match. Voilà pour le poids des mots.

La spécificité belge

Depuis 2001, une édition belge existe également. La majorité du contenu provient toujours de la France mais une partie du magazine est composé de contenus 100% belges. C'est donc un grand honneur pour la Belgique francophone de participer à l'histoire du magazine.

Durant tout le mois de juin, Paris Match Belgique vous réserve de belles surprises afin de fêter dignement les 70 ans du titre ! Des numéros qui seront 'collectors' : la fabuleuse histoire des couvertures de Paris Match (6 juin), D'autres surprises vous attendront dans les numéros du 13, du 20 et du 27 juin. Un mois de folie !



4 – JOURNAL EN SUISSE – « Fin du « *Matin* » papier : toujours pas de plan social pour les licenciés après un an »

<https://www.zonebourse.com/TAMEDIA-AG-68736/actualite/Fin-du-Matin-papier-toujours-pas-de-plan-social-pour-les-licenciers-apres-un-an-28721872/>

Vendredi 7 juin 2019

Un an après la fin du *Matin* papier, les 41 personnes licenciées n'ont toujours pas un plan social "digne de ce nom", déplore vendredi Impresum. L'association demande en outre à l'éditeur Tamedia de s'engager concrètement dans la qualité du journalisme.

"Nous sommes profondément déçus par la dureté de Tamedia à l'égard des employés licenciés du *Matin*", déclare Edgar Bloch, vice-président d'Impresum, cité dans le communiqué. Seule consolation : le plan social sera décidé "prochainement" par des arbitres "impartiaux".

La présidente d'Impresum, Franca Siegfried, critique de son côté "le désinvestissement de Tamedia du journalisme dans toute la Suisse". Elle appelle les dirigeants du groupe zurichois à appliquer concrètement "leurs déclarations sur la qualité du journalisme".

Au début de l'année, Tamedia et les syndicats syndicom et Impresum s'étaient entendus sur les modalités de l'arbitrage dans ce conflit. Selon l'avocat des employés, ce choix avait été fait "la mort dans l'âme" face aux propositions "totalement insuffisantes" de l'éditeur.

Un point de vue contesté. "Tamedia estime avoir proposé un plan social supérieur à ce qui est usuel dans la branche", déclarait en janvier l'avocat du groupe.

Le 7 juin 2018, la décision tombait suite à des mois de rumeurs. Après 125 ans d'histoire, la version papier du *Matin* paraîtrait pour la dernière fois le 21 juillet.

Seule demeure aujourd'hui la forme numérique du titre.

5 – JOURNALISTE EN COTE D’IVOIRE – « Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a appelé le politicien ivoirien Guillaume Soro à retirer sa plainte pénale contre Sidi Tehra, directeur de l’hebdomadaire privé *L’Essor Ivoirien* »

<https://intellivoire.net/guillaume-soro-devrait-abandonner-sa-plainte-contre-un-journaliste-ivoirien-cpj/>

Jeudi 6 juin 2019

Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a appelé aujourd’hui le politicien ivoirien Guillaume Soro à retirer sa plainte pénale contre Sidi Tehra, directeur de l’hebdomadaire privé *L’Essor Ivoirien*, et à défendre la réforme du code pénal du pays. faire de sorte que les journalistes ne soient pas emprisonnés pour leur travail.

Tehra a déclaré au CPJ que l’homme politique avait accusé le journaliste le 16 mai de l’avoir diffamé en diffusant de fausses informations. La plainte est liée à un article paru dans l’édition de *L’Essor Ivoirien* du 6 au 12 mai, selon Tehra, une copie de documents judiciaires publiés sur la page Facebook du Syndicat national des professionnels de la presse de Côte d’Ivoire, ont rapporté des médias locaux. et le secrétaire général du syndicat, Guillaume Gbato. L’article indiquait que Soro distribuait des armes dans le nord du pays, selon les documents.

Soro est un ancien Premier ministre qui a annoncé aujourd’hui sa candidature à la présidence de 2020, selon des informations.

« Guillaume Soro devrait montrer qu’il est un défenseur de la démocratie et une presse libre en retirant sa plainte légale contre Sidi Tehra, directeur de *L’Essor Ivoirien*, et en œuvrant à la réforme du code pénal ivoirien afin de mettre fin à la criminalisation du journalisme », a déclaré le coordinateur du programme Afrique du CPJ Angela Quintal à Johannesburg. « Soro devrait reconnaître les implications régressives de ses actions pour la liberté de la presse et devrait envisager d’autres mesures correctives s’il se sent lésé. »

Tehra a été convoqué à une audience dans la capitale économique, Abidjan, le 31 mai, mais l’affaire a été renvoyée à plus tard, Gbato, présent au tribunal, a déclaré au CPJ. La décision de justice porte le nom de Tehra et « Bill Terrasson », un alias utilisé par le journaliste. La prochaine audience n’a pas encore été programmée et Tehra n’est soumis à aucune restriction, a déclaré Gbato au CPJ.

Un document d’accusation, consulté par le CPJ et daté du 29 mai, mentionnait l’article 90 de la loi sur la presse ivoirienne, qui couvre la diffamation et prévoit une amende maximale de 3 millions de francs ouest-africains (5 100 dollars des États-Unis) ; et l’article 173 du code pénal relatif à la diffusion de fausses informations, passible d’une peine maximale de trois ans d’emprisonnement et d’une amende de 5 millions de francs ouest-africains.

Le porte-parole de Soro, Moussa Touré, a déclaré au CPJ, via une application de messagerie le 28 mai, que poursuivre Tehra « fait partie des droits constitutionnels de [Soro] ».

Dans un message publié le 20 mai sur Facebook, Gbato a déclaré que le syndicat s’était opposé aux poursuites judiciaires de Tehra et avait souligné que les organismes de réglementation étaient mieux placés pour résoudre le problème.

6 - APPLICATION TrueCaller – « Quand une application trahit l'identité d'une journaliste d'investigation »

<https://www.ladn.eu/tech-a-suivre/data-big-et-smart/truecaller-application-trahit-identite-journaliste/>

Mercredi 5 juin 2019

Par MARINE PROTAIS

L'application TrueCaller, qui identifie les numéros inconnus, peut s'avérer dangereuse pour les professionnels contraints de protéger leur identité. L'ONG Privacy International raconte comment l'anonymat d'une journaliste d'investigation a été bafoué par l'application.

L'anonymat est précieux pour certains journalistes. Il leur permet de rassurer les sources et d'éviter de se mettre en danger dans les pays où la liberté de la presse n'est pas respectée. C'est la méthode de travail que privilégie Chloé (le prénom a été modifié), journaliste pour une émission de télévision. Elle est spécialiste des affaires sensibles comme le trafic d'êtres humains, les cartels de la drogue, la corruption d'État. Tous ses efforts pour conserver son anonymat ont été anéantis en quelques instants par une application suédoise téléchargeable gratuitement : TrueCaller, révèle l'ONG britannique Privacy International, qui lutte contre la violation de la vie privée.

Ce service, très utilisé en Inde et en Afrique subsaharienne, permet d'identifier un numéro y compris lorsque celui-ci n'est pas dans le répertoire du téléphone. Un moyen selon l'appli de filtrer les spammeurs.

Dénoncée par une appli

Pratique pour certains, moins pour cette journaliste d'investigation. Pour chacun de ses reportages, Chloé achète une carte SIM et un nouveau numéro pour pouvoir communiquer avec ses sources. Lors d'un voyage dans un pays d'Afrique de l'Ouest en février 2019, Chloé réserve un taxi avec son téléphone. Lorsqu'elle monte dans le taxi, le chauffeur la salue et lui demande : « Donc vous travaillez pour *The Inquirer* (le nom de l'émission a été modifié) ? ».

L'une des sources de Chloé avait préalablement enregistré le numéro et le nom de Chloé dans l'application. Le service s'apparente à un annuaire collaboratif : une fois qu'une personne identifie un numéro, le nom associé sera visible par tous les autres utilisateurs s'ils reçoivent un appel de la personne identifiée. Sans que cette dernière n'ait donné son consentement ou ne soit prévenue... Il est toutefois possible de retirer son numéro de la base de données de TrueCaller. Mais cette fonctionnalité n'est pas suffisamment mise en avant, regrette Privacy International. Elle nécessite de fouiller dans la rubrique « Foire aux questions » de leur site web.

Heureusement, Chloé ne se trouvait pas dans un pays hostile aux journalistes, mais elle estime que la situation aurait pu très mal tourner si cela avait été le cas. Elle et ses sources auraient pu être dénoncées aux autorités. Et même dans un pays dit « sûr », le risque de vengeance d'une personne mécontente des informations révélées par un article n'est pas nul. Surtout lorsque le sujet est sensible.

Pas la même protection pour tous

Pour Privacy International, le récit de Chloé illustre un problème de taille : TrueCaller ne protège pas les données des personnes non-utilisatrices de son application, qui peuvent tout de même être identifiées par un utilisateur !

Le service applique le Règlement général sur la protection des données (RGPD) pour ses utilisateurs de l'Union Européenne. Il demande donc leur consentement avant de récolter leurs données et est transparent quant à leur utilisation. Pour ses utilisateurs hors UE, un autre règlement, moins strict, est appliqué. Dans les deux cas, ces réglementations ne s'appliquent pas pour les personnes qui n'utilisent pas l'application. Un comble...

Nos applis préférées peuvent mettre en danger les autres

« L'histoire de Chloé montre à quel point les applications que nous aimons peuvent mettre en danger les personnes de notre entourage », estime Privacy International. « Chloé a été trahie par une application qu'elle ne connaissait même pas. » Un peu comme quand vous utilisez Google à côté de quelqu'un qui ne l'utilise pas. Vous l'exposez aussi d'une certaine manière en partageant votre géolocalisation. Aral Balkan, développeur britannique et défenseur du droit à la vie privée en ligne, définit cela comme du « tabagisme passif ».

L'ONG a contacté TrueCaller pour l'avertir de ce problème en lui suggérant deux mesures à prendre : signaler plus clairement la possibilité d'être retiré de la base de données et envoyer un SMS aux personnes non-utilisatrices lorsque leur numéro est enregistré pour les prévenir et demander leur consentement. Un porte-parole de TrueCaller a répondu qu'il appréciait leur retour, sans préciser si ces recommandations seraient suivies.

Ce n'est pas la première fois que TrueCaller est pointé du doigt pour la gestion douteuse de sa base de données. Fin mai 2019, le quotidien indien *The Economic Times* révélait que les données (noms, numéros de téléphone, adresses mail) de millions d'utilisateurs étaient en vente sur le dark web. TrueCaller a toutefois nié l'existence d'une faille dans son système de cyber sécurité.



7 – JOURNALISTE EN BULGARIE – « RSF : la condamnation d'un journaliste crée un dangereux précédent »

<https://rsf.org/fr/actualites/bulgarie-la-condamnation-dun-journaliste-cree-un-dangereux-precedent>

Vendredi 7 juin 2019

Par RSF



Rossen Bossev

La condamnation d'un journaliste bulgare pour diffamation après des critiques émises sur la gestion du régulateur boursier par son président crée un dangereux précédent pour le journalisme d'investigation en Bulgarie, lanterne rouge de la région en matière de liberté de la presse.

Le journaliste bulgare de l'hebdomadaire Capital Weekly Rossen Bossev a été condamné le 21 mai 2019 par un tribunal de Sofia pour diffamation publique dans une affaire qui l'opposait à Stoyan Mavrodiev, l'ancien président du régulateur boursier bulgare, le FSC.

Rossen Bossev était poursuivi pour des déclarations faites en janvier 2015 lors d'une interview télévisée au cours de laquelle il avait déclaré que Stoyan Mavrodiev "avait facilité le blanchiment d'argent d'une somme acquise par le biais du trafic de drogue" et s'était "servi du FSC pour exercer des pressions financières sur l'hebdomadaire *Capital Weekly* et le quotidien *Dnevnik*".

La première déclaration est basée sur des faits dont le tribunal n'a pas contesté la véracité. Néanmoins, si les faits sont avérés, le plaignant n'est ni poursuivi, ni condamné pour blanchiment d'argent, de fait cette déclaration a été jugée diffamatoire.

Concernant les pressions financières exercées par le FSC sur les deux publications, le tribunal a estimé qu'il y avait diffamation car les amendes infligées à Capital n'avaient été pas signées par Stoyan Mavrodiev en personne, mais par son adjoint.

“Bien que le montant de l’amende -500 euros - soit symbolique, Reporters sans frontières dénonce une décision qui constitue une entrave au journalisme d’investigation et susceptible de créer un précédent, déclare Pauline Adès-Mével, responsable de la zone UE-Balkans de RSF.

De plus, le jugement ayant été rendu par Petya Krancheva, une magistrate critiquée à plusieurs reprises par le journaliste dans les colonnes de Capital, RSF s’inquiète de l’impartialité de cette décision judiciaire”.

La juge Krancheva a d'ailleurs refusé de se récuser malgré la requête du journaliste affirmant n'avoir jamais lu les articles critiques qui la concernaient.

Dans un communiqué publié quelques jours après le jugement, les collègues de Rossen Bossev se sont émus de cette décision perçue comme une réelle menace pour les journalistes d'investigation. Capital n'en est pas à sa première plainte, mais aucun d'entre eux n'avait jamais été poursuivi devant une juridiction pénale pour de telles critiques. “Nous avons la conviction que le journalisme est un pilier essentiel de la démocratie quand d'autres valeurs sont menacées” écrivent-ils.

La décision rendue étant sans appel, le journaliste et son avocat ont annoncé vouloir porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

11e au classement mondial de la liberté de la presse de RSF, la Bulgarie fait figure de lanterne rouge en matière de la liberté de la presse dans la région.

8 – GOUVERNEMENT AU GABON – « Le président Ali Bongo demande au Premier ministre de former un nouveau gouvernement »

<http://www.rfi.fr/afrique/20190609-gabon-ali-bongo-demande-premier-ministre-former-nouveau-gouvernement>

Samedi 8 juin 2019

Sa parole était devenue rare, si rare que les Gabonais soupçonnaient leur chef de l'État Ali Bongo Ondimba d'avoir perdu l'usage de sa parole.

Samedi soir, il a brisé le silence. Ali Bongo, dans un message à la nation, après avoir rendu hommage à son père Omar Bongo décédé il y a 10 ans, a livré un message pour démontrer que le chef de l'État c'est lui. Et il a demandé à son Premier ministre de former un nouveau gouvernement.

En pleine récupération de ses capacités physiques après un accident vasculaire cérébral, Ali Bongo a livré un message à la nation très offensif. Il a critiqué la gestion du pays comme le font si bien ses opposants.

« Il est capital pour notre nation d'en finir une fois pour toutes avec la corruption qui gangrène nos institutions, a-t-il affirmé. Il est capital d'en finir avec la mauvaise gestion, la mauvaise gouvernance. »

Pour illustrer son propos, Ali Bongo a pris quelques exemples : *« Je prendrais ici un seul exemple, les hôpitaux de dernière génération que nous avons construits. Qu'en est-il aujourd'hui de leur maintenance ? On peut également s'interroger sur l'état actuel des établissements scolaires. Partout, c'est la même gabegie, la même négligence. Le manque de civisme. Mes chers compatriotes, aussi ai-je demandé au Premier ministre de former un nouveau gouvernement plus restreint, prêt à donner la priorité à l'intérêt général. »*

Le gouvernement actuel est en poste depuis 5 mois seulement. Les Gabonais veulent savoir qui sortira, qui restera et qui rentrera dans la nouvelle équipe gouvernementale ?

9 - PRESIDENCE EN MOLDAVIE - « Igor Dodon, le président moldave, est relevé de ses fonctions et est nommé à sa place un ancien premier ministre, Pavel Filip ; Maia Sandu a été nommée Première ministre »

https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/09/les-partis-politiques-moldaves-s-accordent-pour-former-un-gouvernement_5473892_3210.html

Dimanche 9 juin 2019

Après des mois de négociations, le Parlement moldave a approuvé la composition d'un gouvernement issu d'une alliance inédite entre le Parti socialiste du président prorusse Igor Dodon et l'alliance proeuropéenne ACUM de Maia Sandu.

La Moldavie renoue avec la crise politique.

La Cour constitutionnelle moldave a annoncé avoir relevé de ses fonctions, dimanche 9 juin, le chef de l'Etat, Igor Dodon, et nommé à sa place un ancien premier ministre, Pavel Filip.

Dans la foulée, M. Filip a dissous le Parlement de l'ex-République soviétique et convoqué de nouvelles élections, prévues le 6 septembre. Lors d'une conférence de presse, il a expliqué qu'Igor Dodon avait refusé de dissoudre le Parlement, alors même que la Cour constitutionnelle avait estimé vendredi qu'il devait être dissous et de nouvelles élections organisées.

La veille, après des mois de négociations, le Parlement moldave a approuvé la composition d'un gouvernement issu d'une alliance inédite entre le Parti socialiste du président prorusse Igor Dodon et l'alliance proeuropéenne ACUM de Maia Sandu.

Ils s'étaient entendus pour nommer Maia Sandu, ancienne ministre de l'éducation et conseillère à la Banque mondiale, au poste de premier ministre.

Eloigner Vlad Plahotniuc du pouvoir

Cet accord vise à mettre fin à la crise politique en cours depuis les élections législatives de février, d'où aucune majorité claire n'a émergé, et à éloigner du pouvoir Vlad Plahotniuc, oligarque accusé de longue date de tirer les ficelles de la politique moldave. L'alliance de ces deux formations, dans un pays traditionnellement divisé entre les partisans d'une intégration européenne et ceux tournés vers la Russie, a immédiatement provoqué la fureur de M. Plahotniuc, dont le parti est la deuxième force parlementaire et qui a dénoncé un « *coup d'Etat* ».

Le Parlement a en outre adopté samedi une résolution comparant la Moldavie à un « *Etat en captivité* ». « *Le régime de Plahotniuc est devenu le pire des maux auxquels la Moldavie a eu à faire dans son histoire moderne* », dit cette déclaration lue par le nouveau ministre de l'intérieur, Andrei Nastase, allié de Maia Sandu. « *Les oligarques ont établi une dictature mue par la manipulation, la terreur, le mensonge et la désinformation. Le pays se vautre dans la corruption. Nous, les députés, (...) avons le devoir de rétablir la démocratie* », poursuit le texte.

Appel au calme de l'Union européenne

De son côté, la cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini a appelé dimanche « *au calme et à la retenue* ».

L'Union européenne réitère avec force son appel au calme et à la retenue. Le dialogue entre les représentants démocratiquement élus doit rester la clé pour trouver une solution à la crise politique actuelle.

Petit pays de 3,3 millions d'habitants coincé entre l'Ukraine et la Roumanie, la Moldavie peine à sortir de crises politiques à répétition et est régulièrement touchée par des scandales politico-financiers, comme la découverte en 2016 que 1 milliard de dollars, représentant 15 % du PIB moldave, avait disparu des caisses de trois banques du pays